

Réception du rapport des travaux de la firme Arsenal Conseils (Brio) Suivi

L'Association désire informer ses membres que le Conseil de Direction a, comme prévu, pris connaissance du rapport de la firme *Arsenal Conseils*, désormais appelée la firme *Brio*.

Il est important de rappeler qu'il ne s'agissait aucunement dans le cadre de cet exercice d'établir un diagnostic organisationnel au sens habituellement connu à la Sûreté du Québec. En effet, cet exercice n'a absolument rien à voir avec les circonstances qui amènent à l'établissement d'un diagnostic organisationnel à la Sûreté.

De plus, les éléments de réflexion à l'origine de cette décision de l'Association étaient avant tout la répartition et l'évaluation des tâches des directeurs régionaux. D'ailleurs, dans le cadre de leurs travaux, la firme Brio a rencontré, au printemps 2020, chacun des membres du Conseil de direction afin de compiler leurs commentaires.

Évidemment, la période électorale et le climat de travail difficile présent aux moments où les commentaires ont été recueillis ont teinté, dans une certaine mesure, cette démarche.

Ainsi, les améliorations proposées dans le rapport de la firme *Brio* basées sur les témoignages des membres du CD présents au printemps dernier, se résument comme suit :

- Une clarification ainsi qu'une répartition plus équitable des rôles et responsabilités;
- Une meilleure communication à l'interne et à l'externe;
- La préséance de l'intérêt des membres au-delà des aspects politiques;
- Une modernisation et une optimisation des pratiques et façons de faire;
- Une diminution de la charge de travail des membres du CD;
- Une équité entre les directeurs (libérations, salaire, répartition, régionale);
- L'apport de ressources externes pour optimiser la gestion interne;
- Un plus grand sentiment d'appartenance des membres.

BULLETIN SPÉCIAL

AU DEVOIR

Évidemment, la firme *Brio* ne peut se prononcer dans son rapport sur la faisabilité des objectifs proposés, encore moins sur les coûts qui y sont associés. Cependant, plusieurs pistes de solutions et leurs impacts méritent certainement d'être analysés en profondeur. C'est pourquoi le Conseil de direction se réunira en février prochain pour une rencontre stratégique afin de déterminer un échéancier pour la mise en place des solutions qui seront retenues.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier au fur et à mesure de son évolution.

Syndicalement vôtre,



Dominic Ricard
Président

DR/ar/sb